

**Tableau de déclaration relatif aux nominations équilibrées - à remplir par la collectivité ou l'établissement au titre de l'année 2024**

(A) Nombre d'agents sur emplois de direction au 31/12/2024 : 3 Total dont : DGS : x H ou x F DGAS : 1 F 2 H DGST : x H ou x F Expert ht niveau- directeur de projet : x H ou x F

(B) N° de département : 06		(E) Nominations année 2024 (y compris primo-nominations)			(F) Primo-nominations année 2024		
Mandelieu la Napoule	(D) Nature	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME	Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
	commune	DGS			DGS		
		DGAS	2	1	DGAS		1
		DGST			DGST		
		Expert de haut niveau- Directeur de projet			Expert de haut niveau- Directeur de projet		
		<b>Total par sexe</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>Total par sexe en 2024</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Ne remplir que les cases colorées en bleu

\*La contribution n'est due que si à la fois le flux (colonnes H) et le stock (A) ne respectent pas les 40% de nominations équilibrées

(G) Rappel des primo-nominations années antérieures (depuis le renouvellement de l'assemblée délibérante ou le dernier cycle achevé)		
Emplois fonctionnels concernés	HOMME	FEMME
DGS		1
DGAS	3	
DGST		
Expert de haut niveau- Directeur de projet		
<b>Total par sexe années antérieures</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>(H = F + G) Total primo par sexe</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>(I) Répartition par sexe des 4 premières nominations prononcées au titre du cycle achevé en 2024</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
<b>(J) Répartition par sexe des primo-nominations suivantes au titre du 2<sup>ème</sup> cycle de l'année 2024 (cette ligne n'est pas saisie si le total est inférieur à 4)</b>		<b>1</b>

Au titre du 1 <sup>er</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	1	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		
Au titre du 2 <sup>ème</sup> cycle	Nombre minimal de représentant de chaque sexe	0	
	Nombre d'unités manquantes	Néant	Néant
	Contribution due		